



## FICHE PROGRAMME

06/12/2021

### INTITULE DE LA FORMATION : BILAN DE COMPETENCES

---

### PROBLEMATIQUE OU CONTEXTE

---

Reconversion professionnelle (Article L.6313-3.) en considérant ses contraintes géographiques. Identification de ses compétences pour un éventuel transfert vers un autre secteur d'activité.

### LA DEMANDE

---

Faire le point sur son parcours et ses compétences transférables - identifier un projet professionnel, vers un projet de formation le cas échéant.

### PROGRAMME :

---

**Nom du formateur :** Hélène Delmas

**Présentation du formateur :** Hélène Delmas a une expérience significative dans sa pratique des bilans de compétences et suit régulièrement une supervision de sa pratique. Accompagnatrice socio professionnelle, consultante en bilans de compétences et formatrice, elle est formée à plusieurs outils d'accompagnement dont le coaching professionnel en PNL et Le Référentiel de Naissance®. La dimension socioprofessionnelle de ses bilans de compétences, sa capacité d'écoute et son approche holistique apportent modernité et richesse à l'accompagnement. Elle considère le bénéficiaire dans sa globalité et adapte ses outils en fonction du profil du bénéficiaire. « Chaque bilan est différent car chaque personne est unique ».

### **Contact pour information et inscription :**

Hélène Delmas - Maison des métiers du livre – 4, avenue de l'observatoire – 04300 Forcalquier  
0766014001– [contact@provoc.net](mailto:contact@provoc.net)



**Modalités de la formation :**

**Lieu :** en présentiel (ou en distanciel suivant le contexte sanitaire)

**Durée de la formation :** 24h – env. 12 semaines

**Dates de la formation :** 17 janvier 2022 au 23 avril 2022

**Nombre de participants :** 1

**Dates d'ouverture et clôture des inscriptions :**

Contacteur la formatrice Hélène Delmas.

**Tarifs :**

OPCO / CPF : forfait 1400 euros

**Public visé :** tout public

**Niveau Requis :** Pas de prérequis

**Objectifs de la formation** [aptitudes et compétences visées et évaluables qui seront acquises au cours de la formation] :

- Faire le point sur ses compétences et motivations
- Identifier ses valeurs au travail
- Identifier ses points forts et ses axes d'amélioration
- Elaborer un ou plusieurs projets professionnels.
- Définir un plan d'action à court, moyen et long terme

**Principaux contenus pédagogiques et méthodes mobilisées :**

Le bilan de compétences se déroule en trois phases :

Phase 1 : Phase préliminaire

Phase 2 : investigation métier et exploration des compétences

phase 3 : phase de conclusion - Synthèse et validation

Le consultant qui accompagne un bénéficiaire est le même tout au long de la démarche, il intervient en entretiens individuels. Les dates des entretiens (d'une durée de 1 à 2h) sont définies à l'avance avec le bénéficiaire. Les rendez-vous peuvent être en journée ou en soirée. Chaque séance est entrecoupée d'une phase de réflexion active et d'un travail personnel mené par le bénéficiaire.



Les moyens : Techniques d'entretiens favorisant la progression de l'auto-questionnement et de l'auto-évaluation, questionnements maïeutiques, outils de PNL, approche narrative et récit de vie professionnelle.

Aide aux investigations : apport d'informations, marché de l'emploi, enquêtes métiers, stage en immersion, coaching.

Tests (Central Test) : inventaire des intérêts professionnels, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité, profil manager... Les résultats des tests sont utilisés comme un outil et non comme une finalité, les résultats sont relus et analysés avec le bénéficiaire. Tous les outils et supports sont adaptés au bénéficiaire du bilan de compétences, à son profil, à son niveau.

### **Modalités d'évaluation des stagiaires :**

- Questionnaire "CREDOS" à mi parcours
- Questionnaire d'évaluation en fin de bilan
- Synthèse écrite
- Suivi à 6 mois après la fin du bilan de compétences

### **Accessibilité au public en situation de handicap :**

Pour les bilans de compétences en présentiel, nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est possible, selon la situation du bénéficiaire, de proposer un aménagement lors de l'accompagnement pour une accessibilité aux supports pédagogiques (supports de travail, planning et durée du bilan de compétences). La consultante est spécialisée dans l'accompagnement socio-professionnel et certifiée référente handicap. Elle accompagne le bénéficiaire dans ses projets et peut le cas échéant se mettre en contact avec son conseiller Cap emploi pour définir des projets professionnels ou des projets de formation adaptés à la situation du bénéficiaire. Nous assurons une veille régulière sur la réglementation en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.